ma VILLE

Informations municipales

N° 35 / octobre 2023 www.petite-foret.fr Mairie de Petite-Forêt PETITE - FORÊT

EDITO

Chères Franc-Forésiennes, chers Franc-Forésiens,

Une nouvelle fois, l'école de la République a été touchée.

Le 16 octobre 2020, Samuel PATY était assassiné pour avoir enseigné la laïcité à ses élèves. Presque trois ans après jour pour jour, vendredi 13 octobre, au lycée Gambetta d'Arras, Dominique BERNARD était à son tour assassiné par un terroriste islamiste, juste parce qu'il était professeur. Trois autres employés ont été blessés, certains gravement.

Le terrorisme et l'obscurantisme, c'est ça : aujourd'hui on peut être assassiné pour être professeur.

L'émotion s'est emparée de l'ensemble de la communauté éducative et plus généralement de toute la population.

Nous sommes tous horrifiés, de ce nouvel acte odieux qui touche en plein cœur l'école de la République.

Nous sommes tristes pour les proches de ce professeur assassiné, pour les victimes de cette folie meurtrière.

Nous sommes en colère contre l'ignorance qui aboutit au terrorisme et à l'obscurantisme, qui, par cet acte, s'attaquent symboliquement à l'instruction et au savoir.

Beaucoup d'habitants de Petite-Forêt se sont joints à moi pour rendre hommage à Dominique BERNARD et apporter soutien à son épouse, à ses filles, à toute sa famille, au proviseur et à la communauté pédagogique, aux élèves du lycée Gambetta et du collège Carnot.

La France a adopté un principe unique dans le monde : la laïcité. Celle-ci garantit que les conceptions religieuses, quelles qu'elles soient, restent de l'appréciation individuelle de ses citoyens dans le respect des lois de notre République.

Bien plus que des transmetteurs de savoirs, nos enseignants sont des vecteurs d'éducation irremplaçables. Ils font un métier difficile, dont l'action quotidienne est de plus en plus mise en difficulté par une société qui a sombré dans la violence, dans une intolérance exacerbée par l'horreur de l'actualité internationale.

Face au fanatisme, à la haine, ensemble, nous devons réaffirmer les valeurs inaliénables de notre République.
Pour terminer sur une note un peu plus optimiste, je vous invite dans ce C'ma ville, à un retour en images sur la semaine bleue qui s'est déroulée du 14 au 21 octobre et qui a rassemblé nos seniors autour d'évènements festifs, sportifs et conviviaux comme nous les aimons.

Vous découvrirez la présentation de notre festival jeune public dit festival Pépite Forêt, porté par l'association franc-forésienne (ACPDCJ) avec l'appui de notre service culturel. Je les remercie par avance de la qualité de la programmation qui réjouira, j'en suis certaine, parents et enfants.

Enfin, je terminerai en saluant la qualité du travail accompli par les services lors de la préparation de la semaine santé, récompensée à juste titre par le Trophée Parcours du Cœur Hauts-de-France 2023 dans la catégorie des villes de 3 000 à 5 000 habitants. Ce trophée récompense l'ensemble de nos services concourant à la réussite du parcours du cœur, en particulier le service des Sports/Vie Associative, porteur du projet. Il récompense également l'ensemble des participants aux actions mises en place lors de cette semaine santé : habitants, scolaires, associatifs… Bravo à vous !

Amitiés franc-forésiennes,

Votre Maire,
Sandrine GOMBERT

PROCHAINE PERMANENCE DU MAIRE
au CCAS et sur RDV au 03 27 28 12 86
Samedi 18 novembre

ÉTAT CIVIL

Bienvenus les bébés !

- Lyad, Mohamed, Omar MRIMI, né le 16 septembre 2023 à Valenciennes
- Soumaya AÏTLAMAÂLEMAHMED, née le 29 septembre 2023 à Valenciennes

Vive les mariés…

- Jérôme, Paul, Georges DUEZ & Dorothée DECAESTEKER
- Xavier, René, Gérard DUVANT & Vanessa DEHON
- Éric, Pierre MENDELSKI & Séverine LEGROUX
- Abbès KOBZILI & Anissa KERBOUCH

Ils nous ont quittés…

- Marcelle, Jeannine, Claire DUTRIEUX veuve PATERNOGA, 91 ans
- Bernard, Noël GILLOT, 86 ans
- Alain, Gustave, François BECQUET, 80 ans

La vidéo surveillance pour les particuliers : des règles à respecter

L'installation par un particulier de caméras de vidéo surveillance peut apparaître comme une solution simple et dissuasive pour protéger ses biens contre des personnes malveillantes. Cependant, avant sa mise en fonctionnement, certaines règles sont à prendre en compte.

La CNIL demande de faire une déclaration spécifique si votre caméra est reliée à un traitement de données automatisé (enregistrement, conservation des images,…). Si votre système en est dépourvu, aucune déclaration n'est nécessaire.
Il est rappelé que vous ne devez en aucun cas filmer la voie publique, ni la propriété d'un voisin.

Deux textes de loi fixent la réglementation de la vidéo surveillance : l'article 226-1 du Code pénal sur l'enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé et l'article 9 du Code civil sur la protection de la vie privée. Si vous contrevenez à la loi, vous risquez jusqu'à 45 000 € d'amende et un an de prison pour non-respect de la vie privée.

En cas de doute, n'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse suivante : videoprotection@interieur.gouv.fr (réponse sous 10 jours). Vous pouvez également prendre contact avec l'accueil de la préfecture qui instruira votre demande. Pour tout renseignement ou conseil, veuillez-vous rapprocher de la Police municipale de Petite-Forêt : 03 27 28 12 85.

Parcours du cœur : La Ville, de nouveau récompensée pour son engagement

Petite-Forêt a été récompensée pour la qualité des actions mises en place lors du parcours du cœur 2023 et a reçu le trophée régional « Parcours du Cœur Hauts-de-France » pour les villes de 3 000 à 5 000 habitants.

Samedi 14 octobre, une délégation franc-forésienne emmenée par Véronique JOLY, Adjointe à la santé, au handicap et au bien vivre-ensemble, a assisté à la remise des Trophées Parcours du Cœur Hauts-de-France au Nouveau Siècle à Lille.

La délégation n'est pas rentrée les mains vides puisque, nominée dans la catégorie des villes de 3 000 à 5 000 habitants, notre commune est arrivée en tête et a reçu le Trophée récompensant "les organisateurs de Parcours du Cœur exemplaires".

Une juste récompense pour le travail de la belle équipe du service des Sports/Vie Associative et sa directrice Christelle RAUX, des deux élus référents du Parcours 2023 : Gérard GAILLARD, Conseiller délégué à la Promotion du sport et Véronique JOLY, Adjointe à la santé, au handicap et au bien vivre-ensemble, des écoles et des associations participant à l'organisation des parcours, avec l'appui des services municipaux.

Ce trophée récompense aussi et surtout les participants, nombreux, aux actions mises en place lors de la semaine santé : habitants, scolaires, associatifs. Qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leur active participation !
Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2024 qui aura lieu le 31 mars.

Du 6 au 26 novembre, le festival Pépite Forêt à partager en famille !

Le festival Pépite Forêt revient du 6 au 26 novembre, avec la même ambition : faire découvrir aux plus jeunes l'univers de la culture et leur ouvrir l'esprit pour mieux appréhender le monde dans lequel nous vivons !

Cette 22e édition proposera toutes les formes de culture : théâtre, cirque, musique, danse, avec cette année une nouvelle expérience à vivre : " La Traversée du glacier ". Frissons garantis !
Étalé sur trois semaines, le festival conserve la formule bien rodée qui a fait son succès : Les Chemins de traverse dans les petites communes de Valenciennes Métropole, les spectacles scolaires à l'espace culturel Barbara et bien entendu, le temps fort durant le week-end des 25 et 26 novembre.
10 spectacles, des ateliers et un espace famille
Du 6 au 14 novembre, le festival ira à la rencontre des élèves en empruntant les chemins de traverse, pour se produire dans six communes de l'agglomération de Valenciennes Métropole : Quérenaing, Rombies et Marchipont, Thivencelles, Saint-Aybert, Estreux et Artes.
Du 14 au 23 novembre, les scolaires franc-forésiens (des maternels aux collégiens) pourront à leur tour assister aux représentations à l'espace Barbara.
Enfin, le festival s'achèvera par un temps fort, samedi 25 et dimanche 26 novembre où les artistes prendront position sur les deux places, Paul Vaillant-Couturier et Jules Verne. Pour l'occasion, un espace famille dédié à la détente et à une pause gourmande sera tenu par l'association la Gazette de l'amitié qui vous proposera une dégustation de crêpes, gaufres et boissons chaudes à la salle annexe B. Hinault.

Le festival pratique

Tarifs
Tarif plein : 4 €
Enfant moins de 12 ans : 2 €

Pass 3 spectacles (en vente uniquement au service culturel aux horaires d'ouverture)
Tarif plein : 9 €
Enfant moins de 12 ans : 5 €
Moyens de paiements acceptés : chèques ou espèces

Comment acheter ses billets ?
> Billetterie en ligne
www.espaceculturelbarbara.fr
> Vente sur place
Au service culturel de Petite-Forêt (30 rue Jean Jaurès)
Les mercredis, jeudis et vendredis de 14h00 à 18h00
A la billetterie du festival (Service Culturel de Petite-Forêt)
Samedi 25 et dimanche 26 novembre de 13h30 à 17h30
Ouverture de la billetterie le mercredi 08 novembre

Modalités d'accueil
• Âge conseillé
Pour chaque spectacle, nous vous indiquons l'âge minimum recommandé. Choisir un spectacle adapté à votre enfant est essentiel pour qu'il puisse profiter pleinement de ce moment.
• Horaires des spectacles
Pensez à prévoir le temps nécessaire pour arriver un peu en avance. Les spectacles commencent à l'heure !
Toute la programmation du festival sur : www.espaceculturelbarbara.fr

Contact : Service Culturel de Petite-Forêt
03 27 34 86 53 ou espace.barbara@mairie-petiteforet.fr

La Relaillience, une structure de relais pour les familles

Située au 90, rue Léo Ferré à Petite-Forêt, “ La Relaillience “ est un accueil de jour pour personnes atteintes de troubles cognitifs, c’est-à-dire maladie d’Alzheimer, de Parkinson, temporo-frontale…Ou juste de troubles de la mémoire dus au vieillissement.

L’établissement, ouvert depuis octobre 2020 par le Syndicat à vocation unique “Le Comités des Âges” ressemble plus à une maison, qu’à un établissement de soins comme un EHPAD. Il est situé au cœur de la commune de Petite-Forêt et le personnel y travaille en tenue civile pour donner la sensation aux personnes âgées de venir chez l’habitant.

Dans cet établissement, l’architecture a été pensée pour être conviviale, chaleureuse et stimulante avec différents espaces ayant des fonctions diverses, délimités par des couleurs adaptées aux troubles cognitifs. La structure donne une sensation d’ouverture vers l’extérieur tout en étant sécurisant ; les accès sur la rue étant fermés à clef par le personnel. Les pièces de vie ont de grandes baies vitrées qui donnent sur un jardin totalement clos, qui permet une liberté de déambulation de l’intérieur vers l’extérieur.

L’accueil de jour se veut avant tout être une structure de relais qui permet aux familles de «souffler », d’avoir du répit et du temps pour elles. En ce qui concerne les objectifs pour les personnes accueillies, on parle de préservation ou de restauration de lien social et de stimulations cognitives en utilisant des ateliers thérapeutiques et occupationnels : l’ergothérapie favorise le maintien des capacités, améliore et entretient la motricité. Des ateliers psychomoteurs ont pour but de consolider et maintenir l’autonomie. Les ateliers occupationnels s’organisent autour des actes de la vie quotidienne : jardinage, cuisine, balade, bricolage…, ils sont au libre choix, selon les envies et les besoins de chaque personne âgée, contribuant à la socialisation, la valorisation, la réminiscence et la continuité des soins thérapeutiques.

Tous ces ateliers permettent de garder une ouverture sur l’extérieur et avec les familles. Une à deux fois par an, un repas est organisé avec les familles à l'accueil de jour.

La « Relaillience » est ouverte cinq jours par semaine de 8h30 à 18h30 avec un transport pour aller chercher et ramener les personnes âgées. Il fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire, composée d’assistantes de soins en gérontologie, d’un psychomotricien, d’un ergothérapeute, d’un éducateur spécialisé et, en intervention ponctuelle, d’un médecin coordinateur, d’une cadre de santé, d’un psychologue et d’une directrice.

Les tarifs proposés sont fixés à

- 45.76 € à la journée
- 22.88 € à la ½ journée
- 5.22 € pour le repas
- 4.07 € transport Sivu
- 12.45 € transport hors Sivu

Il existe une prise en charge de 41€ par journée d’accueil par le département au titre de l’APA pour toute personne éligible à l’APA.

Contact :
Estelle BERNARD
Cadre de santé des résidences « Les Godenettes et La Relaillience »
Rue Louis Lemoine
BP N°70355
Trith-Saint-Léger
59304 VALENCIENNES CEDEX
Tél. 03 27 20 09 40
Mail : ebernard.cds@cdesages.com

* Le nom « Relaillience » est la contraction entre le mot « Relais » (prendre la suite de quelqu'un, venir à la suite de quelqu'un dans une activité) et le mot « Résilience » (capacité à surmonter les chocs traumatiques, en prenant acte de l’événement traumatique et se reconstruire d'une façon socialement acceptable).

Formation au défibrillateur

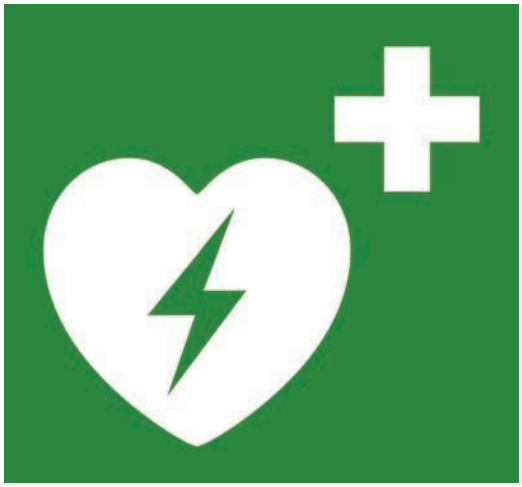

Bon nombre de nos équipements sportifs et culturels sont équipés de défibrillateurs et, dans le cadre de sa politique « Promotion du sport santé et prévention », la Ville a mis en place des séances de formation à l'utilisation d'un défibrillateur à destination des bénévoles associatifs.

Une nouvelle session est prévue en novembre prochain avec trois dates : lundi 13 novembre à 10h00, jeudi 16 novembre à 18h00 et vendredi 17 novembre à 18h00. Cette formation est gratuite.

Places limitées. Inscriptions avant le 8 novembre au service Sport/Vie Associative.

Un appel à projet pour le Téléthon 2023

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
8 ET 9 DÉCEMBRE 2023

Le Téléthon aura lieu les 8 et 9 décembre prochain. Il aura pour parrain, le chanteur Vianney et le thème sera " Muscle ton Téléthon ! ". A Petite-Forêt, un appel est lancé par Véronique JOLY, Adjointe à la santé, au handicap et au bien vivre-ensemble qui assure désormais la relève comme référente du Téléthon sur la commune.

Alors à vos projets !

Contact : Véronique JOLY par mail
vjoly@mairie-petiteforet.fr

Une marche est déjà prévue le samedi 2 décembre de 9h à 12h, organisée par la Marche Franc-Forésienne autour du complexe sportif B. Hinault. Parcours libre (de 1 à plusieurs kilomètres) accessible à tous.
3 € par personne. Tous les dons seront reversés au Téléthon.

Du 21 au 24 novembre, les Droits de l'Enfant s'invitent à l'école

Dans le cadre de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.) qui est fêtée chaque année le 20 novembre, le Service Enfance/Jeunesse/Affaires scolaires organise une Semaine des droits de l'Enfant, du mardi 21 et au vendredi 24 novembre 2023, pour les écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Au programme, des animations et des ateliers pour présenter aux enfants leurs droits : d'être soignés, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée, de pouvoir aller à l'école, d'être protégés de la violence, de la maltraitance et contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

Bienvenue à l'abbé Francis OBAH

C'est avec plaisir que la Ville de Petite-Forêt accueille le nouveau curé de la paroisse Notre Dame de Bonne Espérance. L'abbé Francis Symphorien OBAH est originaire du Congo-Brazzaville et plus précisément du diocèse de Gamboma.

C'est à la demande des deux évêques, de Gomboma et de Cambrai, qu'il est missionné en 2018 comme prêtre Fidei Donum. Ces deux mots latins, issus de l'encyclique du Pape Pie XII du 21 avril 1957, invitent les évêques à porter " le souci de la mission universelle de l'Église ", non seulement par la prière et l'entraide, mais aussi en mettant certains de leurs prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents. Ils restent toutefois attachés à leur diocèse d'origine et y reviennent après plusieurs années passées en mission.

Avant de rejoindre notre commune, l'abbé a passé trois années à Denain jusqu'en 2020. Ordonné prêtre modérateur en 2021, l'abbé Francis assure désormais la coordination administrative de la paroisse. Dans cette mission, l'abbé Francis se destine à la pastorale, dans le but de former des prêtres dans une période où la crise des vocations est importante en France. Cette mission, l'abbé Francis compte bien la mener en y associant une autre vocation : le football. Passionné de ballon rond, il souhaite organiser des matchs entre jeunes et a aussi fait le pari d'y associer l'équipe de Valenciennes, dont il aimerait rencontrer les dirigeants. L'appel est donc lancé.

Petite-Forêt fait partie de la paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Espérance qui compte les commune d'Aubry du Hainaut, Bellaing, Oisy et Hérin où se trouve le Centre paroissial, 6 rue Ferrer.

Des « Fins Gourmets » à la Ferme de Bonne Espérance

Bravo à **Adeline GUISGAND**, agricultrice à Petite-Forêt, lauréate des « Fins Gourmets », en catégorie "producteur". Si elle a été à nouveau récompensée lors du concours organisé par le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, elle le doit aussi à **Gérard BOUCLY**, passionné de cuisine qui a fait preuve d'imagination en utilisant les légumes de la ferme.

Résultat, la Ferme de Bonne Espérance a reçu la Saule d'argent, avec une note supérieur à 17/20.

Cette récompense, bien méritée met, en valeur les produits de notre territoire, mais aussi des producteurs et artisans locaux, engagés pour la préservation de l'environnement par la récupération des eaux de pluie, l'utilisation de panneaux solaires, la réduction des usages de produits phytosanitaires, en développant une agriculture vertueuse, favorisant les circuits courts.

Des sculptures originales pour promouvoir les JO

Avec le label “ Terre de jeux 2024 “ la Ville montre son engagement à promouvoir le sport au quotidien. Nombreuses ont été les manifestations de loisirs, sportives ou même culturelles à faire référence au sport et à son développement.

Jusqu’à la cérémonie d’ouverture des Jeux Olympiques de Paris en juillet 2024, de nouvelles initiatives verront le jour.

Dernièrement le Service Sport/Vie Associative a procédé à l’installation d’une sculpture au rond-point des 4 chemins, réalisée par « Troll de Forge », atelier artisanal spécialisé dans la ferronnerie d’art.

Cette première œuvre qui représente un volleyeur olympique et paralympique a été réalisé avec les nombreux trophées, coupes et médailles récupérés par le service Sport/Vie Associative.

Cinq autres sculptures seront installées dans la ville d’ici l’été 2024, représentant diverses disciplines olympiques comme le cyclisme, le football, le judo, le break dance et la gymnastique.

2e édition du cross des écoles élémentaires

La deuxième édition du Cross des écoles élémentaires s'est déroulée le 12 octobre dernier au complexe sportif B. Hinault. Cette compétition a réuni les élèves des classes de CE2 et CM1 des écoles élémentaires Paul Vaillant-Couturier et Saint-Exupéry.

Les épreuves se sont déroulées dans une bonne ambiance, en présence des enseignants des deux écoles, des élus municipaux, avec la participation du personnel du service Sport/Vie Associative.

Le marché de Noël est annoncé !

Les chalets de Noël prendront position les 9 et 10 décembre sur les places Jules Verne et Paul Vaillant-Couturier, le samedi de 14h00 à 19h30 et le dimanche de 14h00 à 18h00. De nombreuses animations sont prévues avec quelques nouveautés cette année : une piste de luge (tout public), un manège de Noël pour les enfants, des tours en calèche, … ces attractions sont gratuites et une Barbapapa sera offerte à tous les enfants.

Des chalets de décorations, de cadeaux, d'accessoires de Noël et de petite restauration vous attendent, sans oublier le chalet du Père Noël et ses confiseries !

La salle des fêtes sera à votre disposition pour vous abriter et déguster vos achats si vous voulez manger sur place crêpes, gaufres, potages, pizzas, …
Un feu d'artifice sera tiré le samedi 9 décembre à 18h00.

La Dictée franc-forésienne à l'heure des JO !

La 6e édition de la Dictée aura lieu le samedi 25 novembre à 14h15 salle des fêtes Jules Mousseron. L'accueil du public débutera à 13h30.

Comme les autres années, cette dictée sera préparée par Christian LELIEVRE, champion de France d'orthographe et champion de la Dictée des Amériques (Québec). Si l'an dernier la dictée avait pour thème le vin et les mets, elle risque cette année d'être plus sportive, à l'approche des prochains Jeux Olympiques " Paris 2024 ".

Cette dictée vous permettra de faire le point sur vos connaissances en orthographe, grammaire et conjugaison. Il est important de rappeler que cette dictée sera en trois parties : juniors, amateurs et " professionnels " et que personne n'aura accès à votre copie, car c'est une auto correction. Aucun classement ne sera pratiqué.

Soutenue par la ville de Petite-Forêt, cette dictée est organisée par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) et par son comité de Valenciennes.

Soyez persuadés que vous passerez un agréable après-midi, surtout enrichissant. Vous pouvez vous inscrire auprès de M. Christian DEGRAVE, Tél. 06 72 70 02 07 par mail : cdegrave@wanadoo.fr, ou auprès de tout autre membre du comité.

En raison du festival Pépite Forêt, l'entrée de la salle des fêtes se fera par la rue Lénine. Merci d'utiliser le parking des 4 chemins près de l'église.

La bienvenue aux nouveaux Franc-Forésiens

C'est devenu une tradition pour les édiles de Petite-Forêt d'accueillir les nouveaux habitants de la commune.

Jeudi 19 octobre dernier, salle des fêtes Jules Mousseron, Sandrine GOMBERT, Maire de Petite-Forêt et plusieurs membres du Conseil municipal ont souhaité la bienvenue aux nouvelles familles.

Une cérémonie empreinte de convivialité avec une présentation des services et des projets municipaux suivie d'un moment d'échange autour du verre de l'amitié, préparé par le service municipal des festivités.

Une semaine du goût pour les tout-petits

Jeudi 19 octobre, les enfants de la crèche, du Relais Petite Enfance (RPE) et de la ludothèque ont partagé un agréable moment avec leurs parents et/ou leur assistante maternelle.

Au programme, des échanges sur l'alimentation des tout-petits, des dégustations, KIM goût, des lectures, mais aussi la réalisation d'une aquarelle végétale et d'une jolie fresque automnale.

Plusieurs partenaires ont répondu présents pour l'occasion : Mme COGEZ (PMI), Stéphanie, Chérifa, Audrey pour la crèche " Les P'tits bouts ", Océane de la ludothèque et Sophie pour le RPE. **Un beau travail d'équipe !**

Un grand MERCI à la ferme de « Bonne Espérance » pour sa contribution en fruits et légumes pour l'organisation de cet événement.

La tournée du Père Noël débutera le 18 décembre

Comme chaque année, le Père Noël ira à la rencontre des enfants et même des adolescents. Le service des affaires scolaires a déjà pris attache auprès des lutins pour le passage du Père Noël à Petite-Forêt.

Dans les écoles

Le Père-Noël se rendra le lundi 18 décembre dans les écoles maternelles et le mardi 19 décembre en élémentaire.

La municipalité offrira un colis à l'ensemble des élèves : friandises, coquilles, oranges et chocolat chaud devraient ravir tous les enfants.
Les collégiens ne seront pas oubliés : une coquille de noël leur sera offerte le mercredi 20 décembre.

Des friandises pour les ados

Cette année, la municipalité offrira des friandises aux adolescents (jusqu'à 16 ans - collégiens et lycéens nés après le 1er janvier 2007) et domiciliés sur la commune.

Pour cela, il faudra s'inscrire jusqu'au mercredi 22 novembre au secrétariat Enfance - Jeunesse et Affaires scolaires, par téléphone au 03 27 23 98 70 ou par mail : secretariat-jeunesse@mairie-petiteforet.fr.

La distribution aura lieu le samedi 16 décembre entre 9h30 et 11h30, au CCAS, sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un justificatif de domicile.

'mon JARDIN

« A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine »

L'automne est la meilleure des saisons pour effectuer toutes les plantations de vos arbre, et le proverbe est là pour nous le rappeler !

Au jardin d'ornement

Pour les vivaces, un nettoyage des massifs s'impose : supprimez toutes les fleurs et tiges sèches.
Divisez les pieds de certaines vivaces et replantez aussitôt.
Déplantez les glaïeuls, dahlias et cannas et laissez-les sécher au sec avant de les ranger à l'abri.
Plantez les bisannuelles et les bulbes à floraison printanière.
Plantez les camélias et les rosiers.
Taillez les arbustes à floraison estivale ou automnale.
En début de mois, c'est le moment de faire la dernière tonte de la pelouse.
Nettoyez, affûtez et essuyez la lame de votre tondeuse que vous rangerez jusqu'à l'année prochaine.
Ratissez régulièrement les feuilles qui tombent sur votre pelouse.

Au potager

Même si les températures chutent et qu'il fait noir de plus en plus tôt, ce n'est pas une raison pour délaisser votre jardin au profit de votre plaid…
Avant de penser à vos nouvelles récoltes, pensez à bien récolter les actuelles : betteraves, carottes, courges, courgettes, poireaux, potirons…
Protégez les légumes en place dans votre potager.
Une fois cela fait, nettoyez et bêchez les emplacements utilisés afin que la terre se régénère.
Plantez ails, oignons, échalotes, choux, fèves ou bien laitues d'hiver.

Question de Louisette sur : cmonjardin@mairie-petiteforet.fr

Comment protéger le sol de mon potager en hiver ?

Le potager est rarement occupé par les cultures en hiver. Pour éviter un tassement du sol et la fuite des éléments nutritifs par lessivage, il est préférable de le couvrir avec un engrais vert, un paillage épais ou une couche de fumier.
L'idée de couvrir la terre avec une bâche ou des cartons peut faire sourire lorsque le potager est immense. Cependant, dans le cadre d'un potager en carré ou de petites surfaces, elle n'est pas saugrenue, loin de là !
Le mieux est de récupérer une vieille toile de paillage, même trouée, et de l'étendre sur les surfaces de culture, en la plombant de gros cailloux ou de blocs de parpaings, pour éviter qu'elle ne s'envole au moindre coup de vent.
Surtout, elle doit être perméable et respirante !
Quelle que soit la couverture choisie, elle sera enfouie à la fin de l'hiver ou en tout début de printemps afin de fertiliser le sol et le préparer à recevoir les nouvelles cultures.
Merci de cntinuer à poser vos question sur l'adresse mail : cmonjardin@mairie-petiteforet.fr

AGENDA

Du 6 au 26 novembre
22e Festival Pépite Forêt.

Samedi 11 novembre à 11h00
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et remise des médailles du travail – Rassemblement place Jules Verne à 10h45.

Samedi 18 et dimanche 19 novembre à partir de 8h00
Compétition de Judo, salle des sports Bernard Hinault.

Samedi 25 novembre
Dictée franc-forésienne (AMOPA), salle des fêtes Jules Mousseron. Ouverture des portes à 13h30.

Samedi 2 décembre
09h00 - Marche du Téléthon – Départ salle annexe B. Hinault
10h30 – Le Relais Petite Enfance en Fête ! – Espace culturel Barbara.

la libre

EXPRESSION des groupes

"Petite-Forêt ENCORE, Petite-Forêt TOUJOURS !"

Pascal CROMBE
Adjoint Bâtiment et Voirie

La municipalité a fait le choix de la mise en place d'un éclairage LED sur la totalité de l'éclairage public, ce qui allègera la facture actuelle d'environ 30%.

D'un montant total de 538 292 euros, les travaux seront subventionnés à 40% par le Département (Aide Départementale aux Villages et Bourgs) et 40% par l'État (Fonds Vert), soit un reste à charge pour la commune de 20%. Un grand merci à eux pour leur contribution.

Le déroulement des travaux se fera en deux phases :
- Pose de 29 nouvelles armoires électriques et de 372 points lumineux dont les travaux débuteront fin novembre 2023.
- Pose de 510 points lumineux sur l'année 2024.

Ainsi, la majorité municipale s'engage pour votre cadre de vie et pour assurer à Petite-Forêt un avenir durable.
.

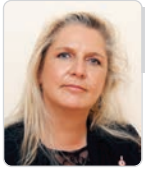

"Petite-Forêt, France Insoumise"

Dorothée MARTIN
Conseillère municipale.

NC

"Petite-Forêt, Ensemble, Autrement"

Gérard QUINET,
Conseiller municipal.

Question diverse au conseil municipal du 3 octobre 2023.

Madame le Maire,
« Nous aimerions savoir où en est le projet de Valenciennes Métropole concernant le terrain qui leur appartient rue Jules Ferry en face de la poste. »

Voici la réponse : Le terrain en face de la poste prévu pour les gens du voyage n'est plus d'actualité, le projet est reporté à 5 ans. La priorité actuellement de Valenciennes Métropole est de créer une aire de grand passage pour les gens du voyage.

"Tous autour de l'être humain franc-forésien"

Grégory SPYCHALA
Conseiller municipal.

NC

C'ma Ville. Directrice de la publication : Sandrine GOMBERT. Conseiller délégué à la Communication et Protocole : François STASINSKI. Directeur de la communiction : Patrick KOLEBACKI. Conception et impression : service communication Claude BLAS. Photos : service communication, Epictura. Service communication - 80 rue Jean-Jaurès - 59494 Petite-Forêt. 2 300 exemplaires. Distribution mairie. Octobre 2023.